



04.09.2014 - 11:18 Uhr

Mise en garde du TCS et du bpa: un enfant sur deux est mal attaché en voiture

Bern (ots) -

Selon une étude effectuée en 2012 par le Bureau de prévention des accidents (bpa) en collaboration avec le TCS, un enfant sur deux n'est pas protégé de manière optimale par le siège dans lequel il est installé. 7% des enfants voyagent même en voiture sans siège spécial. Le TCS et le bpa lancent donc une campagne de sensibilisation commune et proposent un flyer d'information gratuit en dix langues.

Chaque année, environ 400 enfants passagers d'une voiture sont victimes d'un accident sur les routes suisses. Ils courent un risque trois fois plus élevé d'être blessés, voire tués s'ils ne sont pas installés dans un siège d'enfant. Le nouveau flyer informe sur le siège à utiliser en fonction de l'âge de l'enfant et sur la manière d'offrir à l'enfant une protection optimale dans son siège. On y trouve également des informations sur la nouvelle norme d'examen ECE-R129 ("i-Size").

Les prescriptions

Depuis avril 2010, les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans ou jusqu'à une taille de 150 cm doivent être installés dans un siège d'enfant. Cette réglementation vaut pour toutes les places de la voiture équipées d'une ceinture à trois points d'ancrage. Les places munies d'une ceinture à 2 points - que l'on trouve fréquemment dans les voitures anciennes ou dans les minibus - ne sont admises que pour les enfants de moins de 7 ans installés dans un siège adéquat. En cas d'achat d'un siège d'enfant d'occasion, il faut veiller à ce qu'il ne soit pas trop vieux (pas d'avant 1995). La date de fabrication du siège figure sur l'étiquette orange dont le chiffre de contrôle doit débiter par 03 ou 04. Les parents qui font l'acquisition d'un siège usagé et qui ont du mal à en déterminer l'âge peuvent le faire vérifier dans un magasin spécialisé Baby-Rose ou Autour de Bébé sur la base de la liste de contrôle du TCS. Ce service est gratuit pour les membres du TCS. Les non-membres paient 20 francs.

Quel siège pour quel enfant? Les plus petits doivent être transportés le plus longtemps possible dans une coque à bébé qui est toujours dirigée vers l'arrière et installée idéalement sur la banquette arrière. Si la coque est placée sur le siège du passager, l'airbag frontal doit être désactivé. Il n'est conseillé de passer à la catégorie supérieure de sièges d'enfants que lorsque la tête du bébé commence à dépasser le bord de la coque.

Les enfants plus grands jusqu'à 4 ans peuvent être transportés dans un siège orienté le plus souvent vers l'avant et muni de son propre système de ceinture (bretelles). Ce qui compte, c'est que le siège soit solidement fixé à la voiture. S'il est installé moyennant la fermeture enfichable normalisée Isofix, la voiture doit figurer sur la liste d'homologation du siège d'enfant. Un changement vers la taille supérieure ne s'impose que lorsque la tête de l'enfant dépasse le bord du siège.

Un siège d'enfant muni d'un dossier offre aux grands enfants une sécurité et un confort optimaux. On peut aussi utiliser un rehausseur de siège élevant la position de l'enfant. Ce système est plus avantageux (20 à 30 francs), mais il n'offre pas une sécurité maximale. Il est important que les ceintures plaquent correctement sur le corps. Ces sièges peuvent être utilisés pour les enfants jusqu'à l'âge de 12 ans ou une taille de 150 cm (la limite qui est atteinte en premier s'applique) alors que le poids ne joue qu'un rôle secondaire. Bien que les plus grands sièges d'enfants ne soient admis que pour un poids de 36 kg, même des enfants plus lourds y seront bien protégés puisqu'ils sont retenus par les ceintures à trois points conçues pour les adultes. Le siège d'enfant tient alors les ceintures en bonne position.

Le plus important avec un siège d'enfant est que la ceinture plaque le plus étroitement possible sur le corps. On débarrassera donc l'enfant de sa veste d'hiver ou on ouvrira celle-ci pour que la ceinture se place directement sur le corps. Les instructions de montage du siège et celles de la voiture doivent être strictement observées. Si la voiture est dotée d'un système de fixation Isofix, on s'en servira toujours pour attacher le siège.

Sécurité des enfants

Les enfants ne sont pas simplement des petits adultes. Leur tête est proportionnellement beaucoup plus volumineuse et plus lourde par rapport au reste du corps que chez les adultes. En outre, leur bassin n'est

définitivement formé qu'à l'âge de 12 ans environ. Si l'enfant n'est pas attaché dans un siège spécial ou s'il n'est retenu que par les ceintures à trois points, le risque est grand que la ceinture glisse du bassin vers le ventre et provoque de graves lésions internes ou des fractures des vertèbres lombaires. Un bon siège d'enfant correctement utilisé offre aux petits passagers une sécurité optimale.

Le flyer d'information et d'autres conseils, des vidéos illustrant le thème de la sécurité des enfants ainsi que les résultats du dernier test de sièges d'enfants peuvent être consultés sur www.sieges-enfants.tcs.ch.

Contact:

Yves Gerber, porte-parole du TCS, 058 827 27 16, 079 249 64 83,
yves.gerber@tcs.ch

Les photos du TCS sont sur Flickr -
www.flickr.com/photos/touring_club/collections.

Les vidéos du TCS sont sur Youtube - www.youtube.com/tcs.

www.pressetcs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000091/100760910> abgerufen werden.